

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mars 2011

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-3-2-2

Service consulté

COLLOQUE PROFESSIONNEL DES SERVICES À LA PERSONNE

Résumé : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et du Centre Alsace sollicite le soutien financier du Département du Haut-Rhin pour l'organisation d'un colloque professionnel des services à la personne. Un crédit de 2 500 € pourrait être affecté à cette opération.

Sous l'égide de la Sous-Préfecture de GUEBWILLER en charge notamment de la délégation territoriale des Services à la Personne du Haut-Rhin, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et du Centre-Alsace s'est vu confier l'organisation d'un colloque s'adressant aux professionnels des services à la personne (SAP).

Cette manifestation qui se tiendra le 7 avril prochain de 9h à 12h au CREF à COLMAR a pour objectif d'échanger et de débattre des sujets d'actualités de ce secteur en pleine évolution.

Le déroulé de cette matinée d'échanges a été mis en place avec l'appui du comité de pilotage des services à la personne départemental qui comprend notamment la Sous-Préfecture de GUEBWILLER, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), l'agence Nationale des Services à la Personne (ANSP), les Chambres Consulaires, la Région Alsace, le Conseil Général du Haut-Rhin, le Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi de la Formation de MULHOUSE et l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

Ce secteur d'activité a permis la création d'un grand nombre d'emplois en Alsace. En 2005, les organismes exerçant des activités de services à la personne comptaient plus de 6 500 salariés. Depuis, le nombre des salariés a quasiment doublé pour atteindre plus de 10 500 fin 2009 alors que l'ensemble de l'emploi salarié du secteur marchand était en recul.

En 2009 dans le Haut-Rhin, ce secteur comptait 3 631 726 heures travaillées pour 5 326 salariés (soit en équivalent temps plein : 2 270 salariés). Au 31 octobre 2010, plus de 249 organismes agréés ont été recensés.

Ce colloque, organisé autour de deux tables rondes, sera un lieu d'informations et un rendez-vous d'échanges pour les professionnels et l'ensemble des partenaires institutionnels qui pourront ainsi dialoguer, communiquer, débattre et informer sur le développement et les perspectives de ce secteur.

Il sera animé par M. LEBAS, Directeur Général Adjoint de la CCI de Colmar et du Centre Alsace.

La matinée se déroulera autour :

- de la présentation du contexte et des perspectives d'évolution du secteur,
- des aspects réglementaires,
- de la professionnalisation des entreprises et de la fidélisation des salariés,
- de la dépendance.

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

CREF	Salle multimédia	1 951,87 €
	Espace lumière	801,32 €
Envoi postal	Affranchissement	1 406,00 €
	Enveloppes	95,00 €
Cartons	Création/conception	700,00 €
	Impression	985,50 €
Café	Accueil	210,00 €
Collation midi	Traiteur	2 334,00 €
	Service	480,00 €
Badges	6 boîtes de 50 badges PVC	192,00 €
Frais de personnel	CCI Colmar Centre Alsace	7 013,73 €
TOTAL DEPENSES		16 169,42 €

La CCI de Colmar et du Centre Alsace, organisatrice du colloque, sollicite une aide départementale.

Cette opération sera également soutenue par :

- L'agence Nationale des Services à la Personne à hauteur de 6 000 €
- La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi à hauteur de 2 000 €
- et la Région Alsace dont le montant de la participation n'est pas encore connu à ce jour.

Malgré l'évolution des textes réglementaires, notamment la hausse des cotisations sociales entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011, le secteur des services à la personne devrait continuer à offrir de réelles perspectives de développement économique en raison notamment des principaux facteurs socio-démographiques.

Ce type de manifestation sera donc l'occasion d'éclairer les choix stratégiques en matière de développement d'offres de services dans un secteur qui a connu un développement rapide et dont les enjeux de croissance passent notamment par une meilleure restructuration et un renforcement de la qualité de l'offre.

Un accompagnement de cette action a été prévu dans l'axe 3 des Assises Départementales de l'Economie Pour l'Emploi et les crédits nécessaires ont été prévus à cet effet au budget primitif 2011.

Nous proposons ainsi de réserver une suite favorable à cette demande et de participer à cette opération à hauteur de 2 500 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et du Centre Alsace une subvention de 2 500 € pour 2011 au titre de l'organisation du colloque professionnel des services à la personne,
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 65738 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER